



VILLE DE MEZE



Le nombre croissant des actes d'incivilité nous inquiète et pourtant nous en commettons tous.

Dans la fiction qui va suivre, nous avons retracé une journée de Jean Toulmonde, citoyen peu scrupuleux, qui porte en lui une part de chacun de nous qu'il sera facile de reconnaître.

Or, chaque fois que nous commettons une incivilité, les citoyens que nous sommes, sont passibles d'une amende et génèrent une dépense pour la collectivité.

Page1

L'eau est précieuse, l'eau c'est la vie. La polluer c'est mettre en péril l'équilibre écologique du Bassin de Thau. Pour avoir jeté de l'huile dans le port, Jean Toulmonde devra payer une amende de 450 ₪.



Aussi doué soit-il pour le dessin, Jean Toulmonde devra exercer son art ailleurs que sur les bâtiments publics ou sur le mobilier urbain, faute de quoi il sera passible d'une amende de 3750 ₪.



Page2

Le chien de Jean Toulmonde est un animal bien attachant, malheureusement son maître ignore les règles élémentaires de savoir vivre. Il suffirait qu'il se rende au Service du Tourisme pour retirer les précieux "Toutou nets", et bien entendu de ne plus le laisser divaguer...



A la fin de la journée, Jean Toulmonde dépose ses sacs poubelles dans la rue. Mais les animaux errants vont s'en donner à cœur joie.

Pourtant les services de la Communauté des Communes distribuent des crochets qui permettent d'accrocher ses sacs à la hauteur réglementaire qui est de 1,50m minimum. Mais Jean Toulmonde dort à poings fermés pendant que les personnes chargées du ramassage nettoient les souillures causées par sa négligence.



Page3



Le pot d'échappement de Jean Toulmonde ne respecte pas les normes mais peu lui importe, il adore faire du bruit. Une amende de 450 \_ lui coupera sans doute l'envie de déranger ses voisins et de les empêcher de dormir la nuit.

"Si tu prends sa place, prends son handicap !" 10 emplacements à Mèze sont réservés aux possesseurs des macarons de grand invalide de guerre ou civil. Ce jour là, Jean Toulmonde trop pressé pour chercher une place ailleurs a dû payer une amende de 135 \_.

Lorsqu'il est piéton, Jean Toulmonde exige qu'on le respecte mais lorsqu'il est en voiture il pense avoir tous les droits !



Facture N° 13050  
Destinataire : Jean Toulmonde

### Total des amendes pour incivilité

1 déjection canine	450 €
1 stationnement sur passage piétons	75 €
1 stationnement sur place handicapé	135 €
1 déversement d'huile	450 €
1 vol de plantation	450 €
1 sac poubelle non accroché et éventré	750 €
1 graffiti (Tag)	3750 €
1 échappement bruyant	450 €
1 déchet sur la plage	450 €

**Total :** 6960 €  
Soit pour information en Francs : 45654,61 F



Des poubelles sont mises à disposition afin d'éviter les souillures de la voie publique comme jeter son paquet de cigarettes, laisser une bouteille sur la plage...

Page4

Mais Jean Toulmonde s'en fiche et préfère laisser ses débris sur la voie publique, Il lui en coûtera une amende de 450 \_.



Page5

J e a n Toulmonde agrémente son jardin en se servant... dans les massifs de fleurs de la ville. Le service des espaces verts consacre 1/3 de son temps et 25% de son budget à remplacer les fleurs et arbustes volés. Ainsi, il en coûte 130 448 \_ plantes et coût salarial inclus, soit 41,29 \_ par an et par ménage.

Les incivilités de Jean Toulmonde sont si nombreuses qu'il était impossible de toutes les représenter. Il lui arrive de ne pas respecter les files d'attente, de faire la fête sans prévenir ses voisins, de laisser son chien divaguer... Et pourtant il suffirait de si peu pour que Mèze soit une ville encore plus agréable...

Page6

On entend parfois cette phrase qui semble être le passeport pour tous les laisser-aller : "De toute façon on paye des impôts". Les impôts n'ont pas pour vocation première de payer les diverses dégradations mais plutôt de permettre d'acquérir de nouveaux biens au service de la collectivité. En conclusion, les incivilités appauvrissent la Commune !

Alors, un petit effort car la qualité de la ville est l'affaire de tous !